



# République Française

\*\*\*

## Alpes de Haute Provence

\*\*\*

### Commune de BANON

#### Séance du jeudi 22 juin 2017

Date de la convocation :  
16/06/2017

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-deux juin l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe  
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :  
15

Présents :  
10

**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian  
BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul  
LOMBARD, Cyrille PRACHE, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
11

Secrétaire de séance:  
Michèle MOUTTE

**Représentés :**

Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Joanny BOUNOUS  
Monsieur Daniel DELORY par Madame Michèle MOUTTE

**Absents :**

Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, Cathie MAZZOLINI

DE 2017 037

#### Objet: Régie Banon Culture : indemnités de régie

Monsieur le Maire rappelle que le service Banon Culture bénéficie d'une régie de recettes permettant l'encaisse des places de spectacles programmés au fil de chaque saison.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une indemnité de responsabilité pour le régisseur en charge de ces encaissements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,  
avec 1 abstention (M. LOMBARD Paul),

4 voix contre (M. BOUNOUS Joanny, Mme CHARROUX José, Mme GIOVANNONI Stéphanie et M. PRACHE Cyrille),

- **FIXE** l'indemnité de régie pour la régie Banon Culture à 300.00€ par an.
- **DIT** que cette indemnité sera versée au régisseur au mois de décembre.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

